



# VILLE DE VENDIN-LE-VIEIL

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 13 SEPTEMBRE 2021

L'An Deux Mille Vingt-et-Un, Le Treize Septembre à Dix-Huit Heures Trente, Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic GAMBIEZ, Maire, en suite de convocation en date du 06 septembre 2021 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents tous les Membres en exercice sauf MM. HEMERY J., THUILLIEZ J., GODART J.-N., CIESIELSKI N., absents, excusés, qui ont donné procuration respectivement à MM. DUTHOIT P., VALCKE M., MACKOWIAK M. et DRELON D.

Mme CALLOT F., absente, excusée.

### Objet

Madame Carine BANAS est élue Secrétaire,

**Installations  
classées pour la  
protection de  
l'environnement.  
Société  
AUTOMOTIVE  
CELLS  
COMPANY SE à  
DOUVRIN et  
BILLY-  
BERCLAU.**

La séance ouverte, Monsieur le Président informe l'Assemblée que, par arrêté du 11 août 2021, il a ouvert une enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter une unité de fabrication de batteries de voitures électriques (Gigafactory) sur le territoire des communes de Douvrin et Billy-Berclau par la Société AUTOMOTIVE CELLS COMPANY SE.

Le dossier, sous version numérique, est consultable au service Urbanisme de la mairie.

L'enquête publique se déroule du 6 septembre au 08 octobre 2021.

Le commissaire-enquêteur sera présent en mairie de Douvrin, siège de l'enquête, et en mairie de Billy-Berclau.

Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis avant le 25 octobre 2021.

Invité à délibérer,

Le Conseil, ouï cet exposé,

Les votes ayant donné les résultats suivants :

Pour : 28 – Contre : 0 – Abstention : 0.

Emet un avis favorable sur ce dossier, sous réserve de la stricte observation de la réglementation en la matière, qui sera prescrite par Monsieur le Préfet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait certifié conforme,

**LE MAIRE,**



**Ludovic GAMBIEZ**